

21 NOVEMBRE 1938

1039

452

E 2001 (D) 1/52

*Le Ministre de Suisse à Rome, P. Ruegger,
au Chef de la Division des Affaires étrangères
du Département politique, P. Bonna*

L Recensement des Suisses en Italie

Rome, 21 novembre 1938

Désireux de connaître le plus fréquemment possible le nombre de nos compatriotes résidant en Italie, mon prédécesseur, Monsieur le Ministre Wagnière, avait fait procéder – tout au moins durant cette dernière décade, – par nos Consulats, à plusieurs recensements des membres de nos colonies dans le Royaume. Il avait également obtenu des instances italiennes compétentes ou recueilli dans la presse d'intéressantes données numériques à ce sujet.

Depuis 1935, aucune statistique de ce genre n'avait été dressée. Toutefois, les rapports annuels des Consulats m'ont fourni les indications les plus nécessaires et je n'ai jamais omis, après avoir questionné nos Consulats à l'occasion de mes visites dans les Colonies, de les engager à établir des statistiques aussi précises que possible. Vu la publication récente des résultats globaux du recensement général de la population du Royaume du 21 avril 1936, j'ai estimé utile de demander à l'Institut central de statistique de me fournir les chiffres officiels du nombre de nos ressortissants domiciliés en Italie. La réponse de cet Institut m'est parvenue récemment sous forme du tableau dont vous voudrez bien trouver la copie ci-jointe¹, en deux exemplaires. Avant de le commenter, je voudrais examiner les fluctuations du nombre des Suisses en Italie depuis une dizaine d'années.

A teneur des renseignements contenus dans nos dossiers, au 31 décembre 1923, nos ressortissants en Italie étaient 14 017, selon les indications fournies par les Consulats. En août 1927, nous relevons une forte augmentation de leur nombre puisque les statistiques de nos représentations consulaires indiquent que 17 588 Suisses sont immatriculés auprès d'eux. Les plus fortes colonies étaient: Milan (7999), Gênes (1864), Turin (1579) et Rome (1436). A la même époque, le Ministère de l'Intérieur, consulté par la Légation, indiquait un total sensiblement moins élevé, soit 10 761 (qui se rapproche du chiffre «officiel» italien pour 1936). Par exemple, alors que le Consulat de Milan déclarait que 7999 ressortissants résidaient dans son arrondissement, les statistiques ministérielles ne les évaluaient qu'à 5306. Il en était de même pour Rome (1326 au lieu de 1436). Florence (1128-391) et pour toutes nos colonies en général. Nous chercherons plus loin à découvrir les motifs de telles différences.

Au 31 décembre 1928, léger recul du nombre de nos compatriotes qui descend à 17 400, recul qui s'accroît en 1931 où les Suisses en Italie ne sont plus que 17 232, alors que les résultats du recensement du 21 avril 1931 indiquaient, selon les journaux, que 15 914 de nos ressortissants résidaient dans le

1. Reproduite en annexe.

Royaume. La Légation avait eu l'honneur de vous écrire à ce propos les 15 et 29 novembre 1934.

Reprenant les indications contenues dans la liste qui nous est parvenue récemment de l'Institut central de statistique, nous devons constater que, selon le recensement officiel, une nouvelle et forte régression du nombre des Suisses en Italie est à enregistrer, puisqu'en avril 1936 ils n'étaient que 10 543, résidant d'une manière permanente dans le Royaume plus 2 787 temporairement, dont 5 088 du sexe masculin et 5 455 du sexe féminin. Les tableaux figurant à la page 3 indiquent quelle est leur répartition par âge, état civil et professions.

En nous basant sur les derniers chiffres donnés par nos Consulats, nous relevons, cette fois-ci encore, une différence sensible dans le sens d'une augmentation de ceux-ci. Il va sans dire que les données officielles italiennes me donnent l'occasion de procéder à une nouvelle enquête d'ensemble auprès de nos postes consulaires. J'aurai soin de vous en communiquer le résultat.

Nous avons cherché à déterminer les causes de pareilles différences que l'on peut, me semble-t-il, attribuer en partie aux raisons suivantes:

1) *Précision relative* des statistiques officielles. Pour ne citer qu'un exemple, en 1931 elles indiquaient 770 Suisses domiciliés à Rome alors qu'à la même époque 1 543 compatriotes s'étaient inscrits dans nos registres. L'Institut de statistique évalue le nombre des Suisses résidant en 1936 dans la province du Lazio à 1 235 tandis que nos fiches de Suisses immatriculés à la Légation atteignent le chiffre de 1 561 pour cette époque.

2) *Cas de doubles nationaux*. Un nombre assez considérable de nos ressortissants nés en Italie figurent comme Italiens dans les contrôles de recensement, bien qu'ils aient opté à leur majorité pour la nationalité suisse.

3) *Les difficultés* qu'on éprouvées durant ces dernières années certains compatriotes à trouver ou à conserver un emploi dans le Royaume, particulièrement dans les industries travaillant pour la défense de l'Etat, les ont contraints à quitter l'Italie. Il ne s'agit toutefois là que de quelques unités. En avril 1936, période des sanctions, un certain nombre de Suisses d'Italie sont peut-être rentrés en Suisse pour revenir depuis lors.

4) Nous avons l'impression que les statistiques de nos Consulats surestiment parfois le nombre des «*inconnus*», c'est-à-dire de ceux de nos ressortissants qui résident dans leur arrondissement sans être immatriculés auprès d'eux. En outre, bien souvent, les Suisses quittant le Royaume après des études ou des stages (étudiants, bonnes d'enfants, etc.) omettent d'annoncer leur départ et restent inscrits dans les contrôles de nos représentations consulaires.

Telles sont, à mon avis, les causes auxquelles il convient d'attribuer la différence que nous relevons. En nous en tenant aux chiffres indiqués par l'Institut italien, nous constaterons toutefois que le rapport entre les Suisses résidant en Italie et les Italiens résidant en Suisse, qui était précédemment de 1 à 7 environ (17 000 contre 120 000) serait actuellement de 1 à 10. Il est évident que nous en tirons les conclusions nécessaires pour nos interventions actuelles en faveur de nos ressortissants et j'ai déjà été amené à me servir de cet argument dans mes derniers entretiens avec le Ministre et avec le Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères.

21 NOVEMBRE 1938

1041

P.S. Il est curieux de constater un phénomène contraire en ce qui concerne les Suisses en Italie et les Italiens en Suisse. Alors que les statistiques officielles que nous communiquons le Ministère indiquent un nombre plus faible de Suisses en Italie que le total résultant des statistiques de nos Consuls, l'«Annuaire Statistique» de la Suisse, publié par le Bureau fédéral de statistique, donne, à la page 27, comme nombre total des Italiens en Suisse, en 1930, le chiffre de 127 093, tandis que M. Mascia, ancien Premier Secrétaire de la Légation d'Italie à Berne, nous a dit dernièrement en passant que le nombre des Italiens en Suisse aurait été réduit à moins de 90 000.

ANNEXE

SVIZZERI PRESENTI NEL REGNO AL 21 APRILE 1936.XIV°,
DISTINTI PER SESSO, ETÀ, STATO CIVILE
E CATEGORIA DI ATTIVITÀ ECONOMICA

Circoscrizione – età – stato civile – categorie di att. econ.		Maschi e femmine	di cui femmine
PIEMONTE	Totale	1 512	793
	con dimora abituale	1 301	681
LIGURIA	Totale	1 511	827
	con dimora abituale	1 023	538
LOMBARDIA	Totale	5 498	2 837
	con dimora abituale	4 812	2 451
VENEZIA TRID.	Totale	295	129
	con dimora abituale	215	89
VENETO	Totale	467	243
	con dimora abituale	249	128
VENEZIA GIULIA e ZARA	Totale	326	183
	con dimora abituale	302	173
EMILIA	Totale	311	169
	con dimora abituale	245	129
TOSCANA	Totale	1 223	634
	con dimora abituale	898	438
MARCHE	Totale	27	13
	con dimora abituale	22	11
UMBRIA	Totale	55	31
	con dimora abituale	26	11

1042

21 NOVEMBRE 1938

Circoscrizione – età – stato civile – categorie di att. econ.		Maschi e femmine	di cui femmine
LAZIO	Totale	1 235	734
	con dimora abituale	819	466
ABRUZZI E MOLISE	Totale	7	3
	con dimora abituale	6	2
CAMPANIA	Totale	520	288
	con dimora abituale	383	212
PUGLIE	Totale	76	43
	con dimora abituale	40	25
LUCANIA	Totale	2	1
	con dimora abituale	1	—
CALABRIA	Totale	12	4
	con dimora abituale	9	3
SICILIA	Totale	229	132
	con dimora abituale	170	91
SARDEGNA	Totale	24	7
	con dimora abituale	22	7
Totale nel Regno	Totale	13 330	7 071
	con dimora abituale	10 543	5 455

Circoscrizione – età – stato civile – categorie di att. econ.		Maschi e femmine	di cui femmine
ETÀ	0-14	1 874	910
	15-64	7 828	4 064
	65-∞	841	481
	Età ignota	—	—
		10 543	5 455
STATO CIVILE	Celibi e nubili	5 120	2 609
	coniugati	4 646	2 248
	Vedovi	689	544
	Divorziati	88	54
	Stato civile ignoto	—	—
		10 543	5 455

21 NOVEMBRE 1938

1043

Circoscrizione – età – stato civile – categorie di att. econ.	Maschi e femmine	di cui femmine
POPOLAZIONE ATTIVA:		
CATEGORIE DI ATTIVITÀ ECONOMICA:		
Agricoltura, Caccia e pesca	137	22
Industria	1834	275
Trasporti e comunicazioni	210	11
Commercio	1 355	274
Credito e Assicurazioni	170	15
Liberi professionisti e addetti al culto	324	97
Amministrazione pubblica	132	54
Amministrazione privata	109	63
Economia domestica	294	274
Totale	4 565	1 085
di cui artigiani	171	55
Popolazione inattiva	5 978	4 370
COMPLESSIVO	10 543	5 455